

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 20 mai 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD

PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord et le plaisir de faire rapport du projet de loi C-93, portant octroi de l'autonomie gouvernementale à la bande indienne sechelle, avec des propositions d'amendement.

* * *

PÉTITIONS

LA TARIFICATION DES APPELS TÉLÉPHONIQUES LOCAUX

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par plusieurs centaines de personnes de ma circonscription, Burnaby, dont la plupart sont des personnes âgées, qui prient le Parlement de donner instruction au CRTC de refuser aux compagnies de téléphone comme celle de la Colombie-Britannique le droit d'instaurer un système d'appels locaux tarifés qui imposerait des frais pour chaque appel, et elles signalent que cette tarification serait financièrement pénible pour des milliers de Canadiens, en particulier les personnes âgées et les handicapés.

* * *

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT

LES INCENDIES DE FORÊTS DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

M. le Président: Le député de Fundy—Royal (M. Corbett) m'a donné avis d'une motion aux termes de l'article 29 du Règlement.

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, conformément à l'article 29 du Règlement, je vous ai informé aujourd'hui de mon intention de demander à la Chambre un débat d'urgence au sujet d'une situation que je considère comme extrêmement grave. Je voudrais que le débat porte sur la situation désastreuse qui s'est développée dans la région de l'Atlantique au cours de la semaine dernière, à cause des nombreux incendies de forêts. Les incendies ont été particulièrement dévastateurs au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve,

deux provinces qui dépendent énormément de l'industrie forestière pour les emplois de leurs habitants et le soutien de leur économie.

Le secteur forestier est le plus grand employeur du pays. Un employé canadien sur dix y travaille. C'est le secteur qui nous rapporte le plus de devises et qui achète le plus de biens manufacturés au Canada.

La dévastation des forêts de la région de l'Atlantique pourrait avoir des répercussions désastreuses énormes dans tout le pays. Nous ne pouvons pas comme législateurs ne pas souligner la gravité de la situation. Nous avons le devoir moral de réagir immédiatement et, pour cette raison, monsieur le Président, je propose respectueusement que la Chambre ajourne ses travaux pour débattre de toute urgence cette affaire importante.

M. le Président: J'ai étudié la lettre que le député a envoyée. Je dois dire que sa demande est un modèle en l'espèce. Je suis persuadé qu'elle satisfait aux conditions de l'article 29 du Règlement. Le député a-t-il la permission de proposer l'ajournement de la Chambre aux termes de l'article 29 du Règlement en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La permission étant accordée, le débat aura lieu à 20 heures.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ron Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient reportées.

M. le Président: Les questions sont-elles toutes reportées?

M. Gauthier: Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai posé une question au président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) à propos des pensions dans la Fonction publique. Une question qui porte précisément sur ce sujet est inscrite au *Feuilleton* en mon nom depuis presque un an. Comme le ministre m'a promis une réponse d'ici la fin de mai et que les chiffres que j'ai demandés il y a un an sont essentiels à la compréhension de la question, puis-je demander au gouvernement de m'obtenir la réponse à ma question écrite cette semaine ou la semaine prochaine?